

Les taux de survie au cancer en nette amélioration

Quelque 185.000 personnes ont pu survivre au cancer au cours des 30 dernières années, selon la Fondation contre le cancer. Des progrès imputables à la recherche et à la prévention.

ANNE-SOPHIE LEURQUIN

Ces trente dernières années, la lutte contre le cancer s'est intensifiée grâce à une meilleure prévention, des diagnostics plus précoces et des traitements plus performants. Sur la base des courbes de diagnostic et de mortalité, la Fondation contre le cancer estime que quelque 185.000 vies ont pu être épargnées depuis le début des années 90.

A titre d'exemple, ce sont ainsi 20.000 hommes atteints de cancer de la prostate et 14.000 atteints de cancer colorectal qui ont été sauvés. Pour les femmes, on relève 30.000 vies supplémentaires épargnées au total, la moitié parmi les patientes atteintes de cancers du sein et l'autre parmi celles souffrant du cancer colorectal.

Malgré ces progrès énormes et encourageants, le crabe continue de bousculer des vies et malheureusement d'en faucher aussi... Toujours selon les chiffres de la Fondation, 70.000 nouveaux cas de cancer sont diagnostiqués chaque année en Belgique. La moitié sont des cancers de la prostate, du sein, du poumon ou colorectal. Avant 75 ans, un homme sur trois et une femme sur quatre développent un cancer, avec des taux de survie en constante augmentation dans les cinq années qui suivent le diagnostic - 54 % chez les hommes et 63 % chez les femmes.

Financer la recherche

Pour continuer d'enranger des victoires contre le cancer, la Fondation contre le cancer entend non seulement financer la recherche scientifique pour développer des traitements plus efficaces, mais aussi améliorer la prévention qui, couplée à un dépistage précoce, fait chuter la mortalité de moitié. Depuis 1988, ce sont 946 projets de recherche qui ont été soutenus, à hauteur de 236 millions d'euros.

« Deux grandes avancées en oncologie ont permis d'améliorer la survie des patients et/ou leur qualité de vie : la médecine de précision et l'immunothérapie, qui stimule ou renforce le système immunitaire pour combattre les cellules cancéreuses », détaille Véronique Le Ray, directrice médicale à la Fondation contre le Cancer. « Il est désormais possible de mieux identifier le traitement le plus efficace pour chaque patient. Sur le plan moléculaire, certains cancers, tels que le cancer du sein et du poumon, peuvent être caractérisés et traités en fonction de leur sous-type, ce qui permet d'avoir recours à des traitements plus efficaces. »

La prévention reste la clé

Si la recherche fondamentale et clinique est cruciale pour mieux comprendre et cibler la maladie, les outils de prévention primaire et secondaire le sont tout autant puisqu'ils permettent



La prévention, couplée à un dépistage précoce, fait chuter la mortalité de moitié. © AFP

de diminuer le risque de cancer jusqu'à 40 %. « Le cancer du col utérin, causé par le papillomavirus (HPV), est l'exemple même du succès potentiel d'une politique de prévention bien organisée », illustre le professeur Frédéric Kridelka (ULiège). « C'est une maladie éradicable comme le montrent des politiques de prévention réussies dans d'autres pays comme l'Australie notamment. En assurant à la fois une prévention primaire avec une couverture optimale de la population par le vaccin HPV (au moins 80 % des femmes, en plus des garçons de moins de 18 ans, dont la vaccination est désormais remboursée) et une prévention secondaire par frottis cervico-vaginal, le cancer du col utérin pourrait être éradiqué dans les décennies à venir. » Las, la maladie atteint encore 700 femmes annuellement en Belgique avec un risque de mortalité associé de 60 %.

Aujourd'hui, à peine 50 % des patientes belges se soumettent à un frottis régulier de dépistage, avec des disparités selon les Régions et les couches sociales. Comme dans d'autres domaines, c'est la Flandre qui se profile meilleure élève, suivie de loin par la Wallonie et Bruxelles. « Outre l'aspect organisationnel, il y a certainement des différences d'ordre culturel comme on le voit avec le dépistage du cancer colorectal : à Bruxelles (environ 10 % de participation) et en Wallonie (15 à 20 %), malheureusement, on plafonne, tandis que la participation est beaucoup plus importante en Flandre », explique Julie Francart, directrice adjointe de la Fondation contre le cancer. Pour améliorer le dépistage précoce du cancer du col de l'utérus, une campagne pilote menée par trois hôpitaux wallons (CHR Namur, CHU Liège et Grand Hôpital de Charleroi) va voir le jour prochainement avec des autotests à domicile. « Il faut innover pour les patientes qui malgré les appels et les rappels ne se présentent pas au dépistage », souligne le Pr Kridelka.

Une toile contre le crabe

185.000 vies en près de 30 ans, cela revient à une vie sauvée en moyenne toutes les 90 minutes. « C'est le temps d'un film ! », souligne la Fondation contre le cancer qui s'associe au secteur du cinéma en Belgique, dans le cadre de la campagne « 1 ticket pour la vie ». A l'occasion de la journée mondiale du cancer, ce samedi 4 février, pour chaque place de cinéma vendue par l'un des 65 cinémas participants, 1 euro sera reversé à la Fondation contre le cancer. Toutes les informations et cinémas participants sur 1ticketpourlavie.be A.-S. L.

Le permis de Brussels Airport dépend du dossier azote flamand

La ministre flamande de l'Environnement met en balance le renouvellement du permis de l'aéroport et la protection du Floordambos, une réserve naturelle voisine.

ÉRIC RENETTE

C'est, théoriquement, la protection d'un bois classé en réserve naturelle protégée qui pourrait menacer le renouvellement du permis d'environnement de l'aéroport national. Ou le jeu d'équilibre entre partis politiques flamands.

Depuis mercredi dernier et une émission sur VTM à laquelle participait la ministre flamande de l'Environnement, Zuhal Demir (N-VA), l'aéroport national sait que le renouvellement de ses conditions de fonctionnement pour les vingt prochaines années est théoriquement lié à la préservation du Floordambos, un espace naturel préservé de 7 hectares qui démontre à qui veut s'y promener que Melsbroek peut être autre chose qu'une base aérienne militaire : un lieu populaire car son contour fait partie d'une route cycliste (Witloofroute) assez connue et une zone humide, marécageuse et composée de feuillus qui abrite une biodiversité assez intéressante et riche, tant pour la faune que la flore, malgré sa proximité avec le milieu urbain. Le Floordambos fait aussi partie de la Groene Vallei (vallée verte), une zone verte plus large qui relie Bruxelles, Louvain et Malines.

Quel rapport avec l'aéroport voisin ? Depuis un an, la Flandre se dispute à propos d'un plan « azote » qui fait suite à un rapport européen démontrant qu'elle est un très mauvais élève en la matière. Un plan visant à réduire la production d'azote est en discussion depuis février 2022. Il comprend la fermeture d'exploitations agricoles puisque le lisier est une source importante d'oxydes d'azote (NOx).

Une exception pour l'aéroport ?

A plus petite échelle, les moteurs d'avion sont aussi des producteurs de ces oxydes d'azote issus de la combustion dans les réacteurs, à l'atterrissage, au décollage (le plus important) mais aussi dans les déplacements sur le tarmac. « Les avions émettent des oxydes d'azote qui finissent toujours par retomber, sur le sol ou sur la mer quand ils sont émis en haute altitude, mais plus près de la zone d'émission quand ils sont émis à proximité », résume Frans Fierens de la cellule interrégionale de l'environnement (Celine). Comme l'Europe impose la protection des zones naturelles des différentes sources de pollution dont les oxydes d'azote, le bois situé à proximité de l'aéroport est une cible à



Zuhal Demir (N-VA), la ministre flamande de l'Environnement. © BELGA

surveiller.

« Le danger, ce n'est pas uniquement les polluants émis par les avions, c'est le cumul et la combinaison de toutes les sources d'azote réactif qui mettent la nature en danger », explique Wouter Lefebvre, spécialiste de la qualité de l'air au Vito (l'Institut flamand de conseils et d'études en développement durable). S'y ajoutent donc les émissions, plus importantes encore, des nombreuses voitures qui passent sur la E19 voisine du bois et de l'aéroport. « Mais l'autoroute ne doit pas renouveler son permis, elle. Les émissions polluantes du trafic routier sont en diminution et sont prises en charge avec les mesures génériques sur l'azote. L'aéroport, comme tout autre joueur qui a besoin d'un permis doit respecter les règles européennes et démontrer que son permis ne causera pas de dégâts à la nature environnante. »

Les discussions politiques qui entourent ce dossier portent sur la possibilité de la Flandre d'accorder une exception à l'aéroport qui imposerait alors des compensations en termes de zones protégées ou encore de l'utilité de contraindre les agriculteurs à des efforts si l'aéroport ne doit pas en faire. Depuis un an maintenant, le gouvernement flamand n'arrive pas à se mettre d'accord. La sortie/menace de la ministre N-VA de l'Environnement d'accorder le nouveau permis à l'aéroport est perçue comme une pression supplémentaire.

Pendant ce temps-là, avant d'entamer réellement la procédure de renouvellement de son permis, l'aéroport de Bruxelles réclame de pouvoir la baser sur une législation « azote » claire. Un souhait que le Premier ministre De Croo et le ministre fédéral de la Mobilité Gilkinet ont répété ce jeudi à la Chambre.

